COVID-19
Questions et réponses

Port de la protection respiratoire de type N95 dans les zones chaudes pour les travailleurs de la santé sans égard au titre d'emploi incluant les médecins et les stagiaires

**** Le document actuel s'adresse au personnel des SNT et des zones chaudes ****

ATTENTION!
Pour le personnel travaillant dans une unité en éclosion autre que les SNT et les zones chaudes, les modalités d'application détaillées sont à venir.

**Prendre note que la réalisation des essais d'ajustement de la protection respiratoire dans ces sites est tout de même en cours.

Les mesures applicables, dès le 11 février 2021, sont des mesures supplémentaires émises par la CNESST afin de protéger les travailleurs lors d'un regroupement de patients positifs à la COVID générant une charge virale élevée. Ainsi, les précautions additionnelles mises en place avant cette directive doivent être maintenues (CH, milieu de vie).

1. Qui doit porter la protection respiratoire de type N95?
Tout le personnel entrant dans une zone chaude ou une unité de soins découlant d'un regroupement d'usagers COVID positif (deux et plus) au sein d'une même unité de soins.

2. Quand dois-je mettre mon N95?
Dès l'entrée dans une zone chaude ou une unité de soins découlant d'un regroupement d'usagers COVID positif (deux et plus) au sein d'une même unité de soins.

La protection respiratoire de type N95 doit être portée en tout temps dans la zone chaude. Le port prolongé est recommandé lors de soins consécutifs (ex. : pour passer d'un usager à l'autre).

Prendre note qu'une protection de type N95 n'est jamais requise pour un patient vert.

3. Quand dois-je retirer mon N95?
La protection respiratoire de type N95 doit être changée pour un masque de procédure au moment de quitter pour les pauses, les repas et lors des transitions en zone froide (ex. : soins à un patient vert).

Le N95 doit être conservé au poste de garde.

4. Où dois-je déposer mon N95 lors du retrait?
La protection respiratoire de type N95 doit être jetée après utilisation.

En centre hospitalier, les N95 doivent être disposés dans les bacs prévus à cet effet à l'extérieur de la zone.

5. Est-ce que je peux réutiliser un N95?
Non, la réutilisation des protections respiratoires de type N95 est actuellement interdite.

6. Dois-je effectuer un test d'étanchéité chaque fois que je mets mon N95?
Oui, vous devez vous assurer, à chaque installation de votre protection respiratoire de type N95, que celle-ci est étanche afin d'assurer l'efficacité de la protection de celle-ci.

La méthode pour effectuer le test d'étanchéité vous a été enseignée lors de votre essai d'ajustement.

7. Puis-je replacer mon N95 durant que je le porte?
Si vous devez toucher votre masque, vous devez procéder à l'hygiène des mains avant et après la manipulation de celui-ci.

Vous devez également refaire votre test d'étanchéité.

IMPORTANT! Dès que vous devez retirer votre masque, vous devez :

- Procéder à l'hygiène des mains;
- Retirer votre masque selon la procédure sécuritaire qui vous a été enseignée lors de votre essai d'ajustement;
- Disposer du masque à l'endroit approprié (voir question 4);
- Procéder à l'hygiène des mains;
- Remettre un masque (N95 si vous devez retourner en zone chaude ou de procédure si vous quitter pour une pause, un repas ou à la fin de votre quart de travail);
- Faire le test d'étanchéité pour le masque de type N95;
- Procéder à l'hygiène des mains.

Vous devez être très prudent lors de la manipulation du masque afin d'éviter de vous contaminer.

8. Que dois-je faire si je développe des réactions cutanées à la suite du port en continu du N95?
Une trajectoire de demande est en place. Veuillez-vous adresser à votre gestionnaire.

9. Est-ce que les visiteurs doivent porter un N95?
Non, les visiteurs doivent porter un masque de procédure.